

335

AVRIL 2017

Rythmes

Magazine d'informations municipales de Caluire et Cuire

Chasse aux œufs : La Chasse est ouverte !

Page 07

Le très haut débit arrive à Caluire et Cuire

Page 14

Composter, c'est pas compliqué

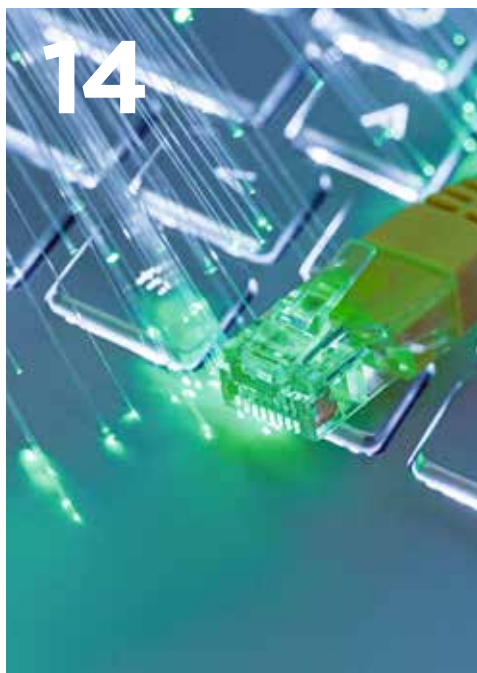
Page 20



www.ville-caluire.fr



07



14



20

04 Retour en images

07 Chasse aux œufs : la chasse est ouverte !

11 Vivre ensemble ? Initiatives, actions !

12 Alerter, secourir, protéger... Formez-vous !

14 Le très haut débit arrive à Caluire et Cuire

18 Lumière et douceur... avril arrive à temps

20 Composter, c'est pas compliqué

22 Culture

24 Échos de nos champions

26 Vos assos

29 Tribunes

31 Agenda



La Municipalité et le Radiant-Bellevue renouvellent leur engagement

LE 20 MARS DERNIER, LA MUNICIPALITÉ A RENOUVÉLÉ SA CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ SAS BELLEVUE PAR LA SIGNATURE D'UNE NOUVELLE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC QUI CONFÈRE À CETTE DERNIÈRE LA GESTION DU RADIANT. POUR LES 5 PROCHAINES ANNÉES, LA SOCIÉTÉ SAS BELLEVUE RESTE DONC RESPONSABLE DE CET ÉQUIPEMENT CALUIRARD. ELLE CONTINUERA D'Y PROGRAMMER DES CONCERTS, DES SPECTACLES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS AFIN DE VOUS OFFRIR DES SAISONS CULTURELLES RICHES ET AMBITIEUSES.





CHÈRES CALUIRADES, CHERS CALUIRARDS,

Comme chaque année, au retour des vacances de février, vous êtes venus nombreux échanger avec vos élus lors de nos traditionnelles réunions de quartier. À cette occasion, de nombreux thèmes ont été abordés, notamment l'urbanisme, le cadre de vie, la circulation, le commerce, le développement économique... Parmi eux, la sécurité a largement été évoquée. C'est pourquoi, afin de répondre concrètement à cette problématique sensible, la Municipalité a, une fois de plus, anticipé. Elle a mis en place, depuis l'automne dernier, des sessions de formations pour apprendre à réagir face à la menace terroriste.

Ce mois d'avril sera placé sous le signe des fêtes de Pâques, l'occasion de faire participer vos enfants à la traditionnelle Chasse aux œufs, organisée au Parc des Berges de Saint-Clair, dans un cadre agréable pour apprécier le retour du soleil et de la douceur du printemps.

Enfin, parce que la Ville de Caluire et Cuire est riche de talents, notamment dans le domaine sportif, *Rythmes* vous invite à découvrir des portraits de nos champions de haut niveau et leur parcours inspirant.

Philippe Cochet
Maire de Caluire et Cuire



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CALUIRE ET CUIRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Vincent Amoros-Bessède — RÉDACTION Service communication — A. Ballet — J. Galland — H. Heurteau

PHOTOGRAPHIES Service communication — Freepik — Fotolia — L. Calistri — S. Thabouret — S. Sang

CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Sphère Publique

IMPRESSION Imprimerie Riccobono — Magazine imprimé par un imprimeur certifié « imprim'vert », label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées 14001 protection de l'environnement.



Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Retour en images

En duo acoustique avec le pianiste Louis Bernier, la délicate et généreuse chanteuse canadienne **LYNDA LEMAY** a ému aux rires et aux larmes le public du Radiant-Bellevue avec des chansons à textes subtiles et intenses.

16
FÉVRIER



8
MARS

La nouvelle équipe du **SERVICE CIVIQUE COMMUNAL**, composée de 11 volontaires, a été invitée à venir signer la charte d'engagement citoyen qui acte officiellement leur participation à cette 16^e session !



20
FÉVRIER

C'est au domicile de **MADAME CAVALIER** que s'est rendu le maire Philippe Cochet afin de lui remettre un très beau bouquet de fleurs ainsi qu'une médaille pour célébrer son 100^e anniversaire.



21
MARS



23
MARS

La Grande Lessive® s'est invitée dans plusieurs établissements de Caluire et Cuire. À cette occasion, des œuvres d'art, créées sur le thème « **MA VIE VUE D'ICI** », ont été exposées de manière originale puisqu'elles étaient épinglées à des cordes à linge.





20
FÉVRIER

Le maire, Philippe Cochet, a reçu **MADAME GABRIELA DANCĂU**, nouveau consul de Roumanie, afin de lui souhaiter la bienvenue et la féliciter pour sa nomination à ce poste.



11
MARS

Le **COMITÉ DE JUMELAGE** de la Ville de Caluire et Cuire a proposé un cours de cuisine italienne. Les participants y ont notamment appris à préparer de la pizza et une torta caprese (gâteau au chocolat et aux amandes de la région de Capri). L'atelier s'est achevé sur une dégustation accompagnée d'un vin italien.



11
MARS

Le tout premier tournoi de bridge de Caluire et Cuire, organisé par l'association le **CERCLE DE BRIDGE DE CALUIRE**, a rencontré un véritable succès. Pas moins de 180 amateurs de Bridge se sont rencontrés à cette occasion. Les vainqueurs ont reçu en cadeau des bons à utiliser dans des restaurants de Caluire et Cuire, de quoi célébrer leur victoire autour d'un bon repas.



11
MARS

Les 16 Caluirards âgés de 16 à 20 ans, volontaires de la 15^e session du Service civique communal, ont été récompensés par la remise d'un **BREVET CITOYEN**, lors d'une cérémonie organisée par la Municipalité, afin de les remercier de leur investissement pour la commune.

Lors de la traditionnelle **CÉRÉMONIE CITOYENNE**, les jeunes Caluirards devenus majeurs se sont vu remettre en main propre leur toute première carte d'électeur qu'ils pourront présenter lors de leurs premiers votes aux élections prochaines.



Réunions de quartier : les élus à votre écoute

Un quartier, une rencontre. Du 7 au 17 mars derniers se sont tenues les rencontres de quartiers de Caluire et Cuire. Un moment qui permet aux citoyens caluirards de rencontrer et d'échanger avec leurs élus qui, comme le reste de l'année, sont à l'écoute des demandes et interrogations des habitants.

Que ce soit à Vassieux, Cuire le Bas, Montessuy ou encore le Bourg, les habitants des 8 quartiers de la ville étaient invités à participer aux rencontres organisées par la Municipalité. En présence du maire, Philippe Cochet, de son 1^{er} adjoint, Côme Tollet, et des élus,

les Caluirards ont pu poser directement leurs questions concernant les projets en cours ou à venir, et leur faire part de leurs remarques, voire parfois de leurs inquiétudes.

Au cours de ces réunions, de nombreux thèmes ont été abordés. Ainsi, les

habitants et les élus ont pu échanger sur des sujets qui touchent le quotidien de chacun, notamment la sécurisation des espaces publics, les problèmes de stationnement, les travaux en cours, les réaménagements à venir, mais aussi le bonheur d'habiter Caluire et Cuire. ■



Opération CIVIGAZ

En 2015, dans le cadre du plan de transition énergétique, l'État a lancé un programme national de service civique sous le nom d'opération CIVIGAZ. Destiné aux jeunes âgés entre 18 et 25 ans, l'objectif est de lutter contre la précarité énergétique, d'améliorer

la sécurité des administrés, mais également de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes adultes grâce à cette expérience.

Cette mission s'étale sur 7 mois, durant lesquels les jeunes volontaires visiteront des logements équipés d'un

chauffage individuel au gaz, raccordé au réseau GRDF, afin de sensibiliser les occupants à la maîtrise des énergies, aux éco-gestes et à la sécurité des installations de gaz intérieures. Ils effectueront également des animations collectives (dans des centres sociaux, au pied

d'immeubles, etc.) à travers des jeux ludiques ou encore la distribution de kits de sensibilisation. La Fondation Agir contre l'exclusion du Grand Lyon recrute actuellement une promotion de 16 bénévoles qui interviendra, entre autres, sur la commune de Caluire et Cuire. ■



CHASSE AUX ŒUFS

La chasse est ouverte !

Comme chaque année, le printemps annonce l'arrivée de Pâques et, surtout, de la chasse aux œufs ! Gourmands et gourmandes, venez chasser nos délicieux œufs de Pâques le lundi 17 avril au Parc des Berges de Saint-Clair. Aux enfants de les trouver tout au long de la matinée ! Une vraie chasse au trésor pour tous les aventuriers en herbe...

Pour les enfants, il s'agira bien sûr de débusquer les œufs cachés un peu partout... Mais pas seulement ! Ils pourront aussi participer aux diverses activités qui leur seront proposées en fonction de leur âge : animaux sauteurs, parcours-aventure, tyrolienne... Il y en aura pour tous les âges ! ■

CHASSE AUX ŒUFS

Lundi 17 avril, de 9h30 à 12h30

Parc des Berges de Saint-Clair

04 78 98 81 41

Animations réservées aux enfants âgés de 2 ans révolus à 11 ans.

Inscription obligatoire avant le vendredi 7 avril via le site internet www.ville-caluire.fr ou en complétant le bulletin et le règlement distribués dans les écoles de la commune et disponibles en mairie.





Centre de loisirs rime avec se faire plaisir !

Avril est enfin là! Ce qui signifie de belles journées ensoleillées, des températures douces et deux nouvelles semaines de vacances scolaires pour en profiter! Il est grand temps de se pencher sur la liste d'activités que vous ont concoctées les centres de loisirs Caluire Juniors et Caluire Jeunes! Vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer.

CHEZ LES JUNIORS,

la première semaine sera placée sous le signe de la gourmandise, puisqu'on y fêtera Pâques! Alors enfiler vos tenues de petits chasseurs en herbe et venez dénicher et déguster les œufs et lapins en chocolat. Lors de la deuxième semaine, Caluire Juniors prendra l'air avec, au choix, des sorties au Parc des oiseaux de Villard les Dombes, à Montessuy pour une course d'orientation ou en effectuant des activités de jardinage.

DU CÔTÉ DES JEUNES,

deux nouveautés viennent compléter l'inventaire d'activités: une visite dans le tout nouveau stade des Lumières, qui ravira sûrement les fans de l'Olympique Lyonnais, et une soirée enquête Cluedo! Lors des autres jours, vous pourrez effectuer une sortie dans un parc d'attractions (Walibi, Vulcania...), fureter d'arbre en arbre à l'accrobranche ou encore partir à la pêche ou en balade à vélo si vous préférez profiter d'un instant de détente en pleine nature. ■



Séjours d'été :
échappée verte, échappée
bleue, chantier jeunes.
Inscriptions ouvertes dès à
présent pour les Caluirards
et à partir du samedi
8 avril pour les extérieurs.

CALUIRE JUNIORS

19, montée des Forts
04 78 98 88 00
(Service Simplicité)

CALUIRE JEUNES

11, rue de l'Oratoire
04 72 27 05 13



Pense-bête

Périodes d'inscriptions aux activités périscolaires et Caluire Juniors, d'avril 2017 à janvier 2018

Pour ne pas manquer les périodes d'inscriptions / préinscriptions aux activités périscolaires, extra-scolaires et à Caluire Juniors, ainsi que les dates d'ouvertures des équipements, voici un petit pense-bête découpable couvrant la période d'avril 2017 à janvier 2018.



ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES

Préinscriptions scolaires et dérogations scolaires :

Période d'inscriptions :
(ouverte depuis le 6 février)
jusqu'au 28 avril

Activités Périscolaires

(RESTAURATION,
ACCUEIL APRÈS LA CLASSE,
GARDERIE DU MATIN)

Période d'inscriptions :
du 2 mai au 30 juin

Dates d'ouverture des services :
le 4 septembre
(accueil du matin à partir du 5 septembre)

Caluire Juniors

(MERCREDIS APRÈS-MIDI) :

Période d'inscriptions :
à partir du 2 mai

Ouverture de la structure
à partir du mercredi
6 septembre

CALUIRE JUNIORS Périodes d'inscriptions et d'ouverture de la structure :

vacances de Printemps



Ouverture
du 18 au 28 avril
(fermé le 17 avril)

vacances d'Été



Inscriptions
du 29 mai
au 23 juin



Ouverture
du 10 au 28 juillet
(fermé le 31 juillet)
et du 21 août au
1^{er} septembre

vacances d'Automne



Inscriptions
du 18 septembre
au 6 octobre



Ouverture
du 23 octobre
au 3 novembre
(fermé le
1^{er} novembre)

vacances de Noël



Inscriptions
du 20 novembre
au 8 décembre



Ouverture
du 2 au 5 janvier 2018

L'Atrium fait peau neuve !

L'Atrium et l'accueil de l'Hôtel de Ville vont connaître quelques changements à partir du mois d'avril. Les espaces vont être réaménagés afin d'assurer plus de confort et de sécurité pour les habitants et les agents de Caluire et Cuire.



DU CÔTÉ DE L'ATRIUM

Du 18 avril au 5 mai, des travaux auront lieu au niveau de l'entrée de la mairie afin d'y installer un sas de sécurité. Durant cette période, les usagers seront invités à emprunter l'entrée du personnel de service située du côté de la rue Jean Moulin. Des panneaux d'orientations seront installés pour indiquer son emplacement. Une fois les travaux terminés, vous pourrez de nouveau entrer du côté de l'esplanade. Un bouton d'appel vous permettra de vous identifier avant d'accéder à la mairie. De mai à août, une ouverture sera réalisée du côté gauche de l'Atrium, afin de créer un accès direct aux locaux de la Police municipale. Des travaux de peinture et d'installation lumineuse pour mettre en avant les futures expositions, ainsi que des travaux de réfections des murs seront également effectués. À ce titre, certaines parties de l'Atrium ne seront donc plus accessibles ; toutefois, cela n'aura aucune incidence sur la tenue des services. L'accueil de la mairie y sera ensuite installé.

DU CÔTÉ DE L'ÉTAT CIVIL

De petits réaménagements seront aussi opérés du côté de l'État civil : les guichets familles migreront vers la zone d'attente actuelle et cette dernière prendra la place de la banque d'accueil. ■



Année d'examens ou projet de voyage à l'étranger? Vérifiez vos papiers d'identité!

À l'approche des examens de fin d'année scolaire et des vacances estivales, vous êtes nombreux à vouloir faire renouveler votre carte d'identité ou votre passeport (8 semaines de délai pour obtenir un nouveau titre d'identité).

Pour éviter que l'afflux de demandes n'entraîne des délais d'attente incompatibles avec vos dates d'examens ou de voyages, le ministère de l'Intérieur vous incite à prendre dès à présent vos dispositions :

- Vérifiez les dates d'expiration de votre carte d'identité (attention, la date de validité est passée de 10 à 15 ans pour les CNI de personnes majeures) et de votre passeport, ainsi que ceux de votre famille
- Si nécessaire, demandez dès maintenant leur renouvellement en vous rendant au service État civil.

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE : PRENEZ RENDEZ-VOUS !

Pour votre confort et afin d'éviter une trop longue attente au guichet, il est indispensable que vous preniez rendez-vous pour déposer votre demande de passeport ! Vous pouvez le faire aisément en vous rendant sur le site de la Mairie www.ville-caluire.fr ou en téléphonant à l'Hôtel de Ville au 04 78 98 80 80.

PRÉPAREZ VOTRE DOSSIER DE DEMANDE

Avant de vous rendre en mairie, téléchargez et remplissez votre dossier de demande et préparez les pièces justificatives, qui diffèrent selon votre situation, en vous rendant sur le site de la Mairie : www.ville-caluire.fr

IL EST PLUS PRUDENT D'EFFECTUER UNE DEMANDE DE RENOUELEMENT AU MOINS 2 MOIS AVANT LA DATE DE DÉPART EN VOYAGE pour ne pas avoir de mauvaises surprises. Si la date d'expiration de vos papiers n'est pas encore passée, mais le sera d'ici 3 mois, vous pouvez également dès à présent effectuer votre demande de renouvellement.

.....
Plus d'infos sur vos démarches administratives :
www.ville-caluire.fr

Hôtel de Ville
Place du Docteur Frédéric Dugoujon – BP 79
69 642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX

Horaires :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
Le samedi (État civil uniquement) : de 8h30 à 12h
04 78 98 80 80

Vivre ensemble ?

Initiatives, actions !

Quand les résidents de Caluire et Cuire décident de bien vivre ensemble, c'est une série d'initiatives citoyennes qui est mise en place : Comité de locataires à La Rivette, Biblio'Libre et Recyclerie éphémère aux Hauts de Cuire... Les idées ne manquent pas et se multiplient pour (re)créer du lien. Des idées à suivre ?



À LA RIVETTE, résidence de 180 logements à caractère social, les résidents ont constitué, en novembre dernier, un Comité de locataires. Son objectif ? Mieux vivre ensemble, communiquer et échanger sur les questions de qualité de vie dans la résidence. Relations quotidiennes, sécurité, propreté, tranquillité et environnement sont quelques-uns des sujets discutés à chaque

rencontre du comité. Pour matérialiser ces rencontres et ses réflexions collectives, le comité a rédigé une charte plus ludique qu'un règlement et illustrée par les enfants. Elle rappelle les « règles du jeu » pour mieux vivre ensemble. Ce document permet actuellement d'entamer le dialogue avec les 500 locataires. Crêpes (et cartographie party), nettoyage de printemps, vide-greniers et fête des voisins... les actions s'organisent en partenariat avec le centre social de la Ville, Lyon Métropole Habitat et fédèrent peu à peu les résidents. Encourageant ! ■



AUX HAUTS DE CUIRE, résidence de 64 logements, c'est un autre genre d'initiative qui est mise en place, mais son but est proche de celui de La Rivette : communiquer et mieux vivre ensemble. Dans chacun des halls d'entrée de la résidence, les membres du Conseil syndical ont installé un espace Biblio'Libre. Les résidents y déposent romans, revues, docs ou livres jeunesse et les mettent à disposition de tous ; en mode « livre-service », l'idée est de partager ses lectures, ses coups de cœur. Cette initiative fait suite au succès d'une autre expérience, la Recyclerie éphémère. Pour entreposer les meubles et objets restants d'un déménagement, le Conseil syndical a mobilisé un garage et créé un espace dépôt-échange appelé la Recyclerie. Pendant près d'un mois, les résidents s'y sont rencontrés, ont chiné des objets, en ont déposé d'autres plutôt que de les jeter. L'opération a fait des heureux et, les beaux jours arrivant, les résidents se sont promis d'organiser de nouvelles occasions de rencontres. À suivre ! ■



Alerter, secourir, protéger... Formez-vous !

En 2016, la Municipalité a souhaité mettre en place des journées de « Formation sécurité ». Pour le moment, 6 sessions ont déjà eu lieu en novembre et décembre 2016, ainsi qu'en janvier et avril 2017. Environ 180 personnes ont participé à ces premières sessions.

De nouvelles sessions sont prévues au cours de l'automne prochain. Les informations vous seront communiquées à la rentrée de septembre.

ALERTER

C'est le responsable de la Police municipale de la Ville qui, par ses conseils, vous expliquera comment observer votre environnement et détecter les éléments qui semblent suspects. Vous saurez également à qui et comment donner l'alerte.

SECOURIR

Lors de cet atelier, vous rencontrerez des secouristes de la Croix-Blanche française. Ils vous enseigneront les gestes de premiers secours tels qu'effectuer un massage cardiaque, mettre un corps en position latérale de sécurité (PLS), faire un garrot, utiliser un défibrillateur, etc.

SE PROTÉGER

Il s'agit d'un cours de self-défense animé par un spécialiste des arts martiaux. L'objectif est de vous apprendre à réagir face à un danger alors que vous êtes en situation de stress et de savoir comment quitter une zone dangereuse. Chacun apprendra à réagir en fonction de ses capacités physiques.

Si vous venez participer à une formation sécurité, veillez à porter une tenue décontractée ! ■

.....

Renseignements
Service Proximité urbaine
04 78 98 87 93



Informez, signalez, prévenez... tous concernés !

En tant que citoyen responsable, vous vous sentez concerné par les événements qui se produisent dans votre ville. Vous pouvez contribuer à la tranquillité de tous, par exemple en portant plainte en cas d'infraction, en prévenant les agents de terrain lorsque vous constatez des faits d'incivilités. Mais connaissez-vous la différence entre le signalement, le dépôt de plainte et la main courante ? *Rythmes* fait le point pour vous.

LE SIGNALEMENT

Le signalement d'un fait suspect peut garantir la sauvegarde des personnes et des biens, et peut être déterminant dans la recherche et l'interpellation des auteurs d'infractions. Si vous êtes témoin d'un agissement qui vous paraît suspect, comme une voiture abandonnée qui se trouve dans votre quartier, des individus qui vous semblent faire du repérage, des cris répétés..., tentez de relever la marque de la voiture, le modèle si vous le connaissez, la couleur, l'immatriculation du véhicule, le nombre de personnes suspectes, leurs spécificités... Et surtout, n'attendez pas, contactez rapidement la police.

Composez le 17 en cas d'urgence.

Pour faciliter l'intervention des forces de l'ordre, il vous sera demandé vos nom, prénom, adresse et numéros de téléphone, ainsi que toutes autres informations utiles en votre possession.

N'AYEZ PAS PEUR !

Signaler un fait délictueux aux forces de l'ordre peut parfois faire peur et certaines personnes craignent les représailles. Sachez que donner votre nom lors d'un signalement sert à renseigner des fichiers et éviter les dénonciations anonymes. L'identification permet de rassurer les policiers intervenants, mais votre identité ne sera en aucun cas divulguée lors de l'intervention. Le secret de l'enquête protège l'identité des victimes et leurs propos durant toute la durée de la procédure.

LA MAIN COURANTE

Faire une déclaration en main courante, c'est faire consigner des faits sans déposer plainte. C'est une simple déclaration qui s'effectue dans les locaux de la Police nationale. La main courante est donc un moyen pratique pour dater des événements d'une



certaine gravité mais qui ne sont pas à eux seuls caractéristiques de la commission d'une infraction.

Cette formalité permet de garder la trace officielle de certains faits ou déclarations, qui pourront s'avérer utiles ultérieurement.

LE DÉPÔT DE PLAINTE

Elle est prise sur un procès-verbal rédigé par un agent de police judiciaire ou un officier de police judiciaire, et sera transmise au procureur de la République à l'issue de l'enquête que le dépôt de plainte va entraîner. La victime qui dépose plainte obtient à l'issue de l'enregistrement un récépissé prouvant sa démarche, mais sur sa demande, elle peut également obtenir une copie de la plainte.



POLICE NATIONALE OU MUNICIPALE : QUI APPELER ?

Vous êtes témoin d'un problème dans votre quartier et vous souhaitez appeler les forces de police ? Le 17 est un numéro d'urgence, qui doit être appelé en cas de situation grave et réelle, qui est en cours ou qui vient d'avoir lieu, et qui porte atteinte aux personnes ou aux biens. Il faut donc l'utiliser à bon escient parce qu'un appel injustifié peut retarder le secours d'une personne en détresse. L'urgence, c'est être victime ou témoin d'une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police (agression, vol à l'arraché, cambriolage, incendie, vol dans véhicule...). Pour tous les autres cas, s'adresser à la Police municipale.

Police municipale : 04 78 98 81 47
Police nationale (en cas d'urgence) : 17



Le très haut débit arrive à Caluire et Cuire

Depuis 2011, la Métropole de Lyon met en place le réseau très haut débit sur tout son territoire pour offrir à ses habitants et à ses entreprises un accès internet ultra-rapide tout en respectant la liberté de chacun de choisir son opérateur de services. Différents chantiers d'installation des infrastructures ont débuté, notamment dans notre commune, où le déploiement devrait se terminer en 2018.

QU'EST-CE QU'UNE FIBRE OPTIQUE ?

Une fibre optique est un fil en verre ou en plastique particulièrement fin, servant de conduit à la lumière et qui permet de transmettre des données à grande vitesse. Le signal étant transporté par la lumière, celui-ci peut facilement parcourir de longues distances.

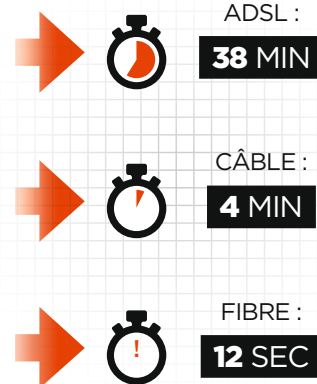
ADSL, CÂBLE VS FIBRE OPTIQUE

En termes d'irrigation par les canaux d'accès au haut débit (voire très haut débit par câble), Caluire et Cuire fait partie des communes les mieux desservies de la Métropole. Environ 88 % des foyers possèdent un accès haut débit (ADSL). Qu'est-ce que la fibre peut apporter de plus que l'ADSL ou le câble ?

- la fibre est insensible aux perturbations électromagnétiques (orages), ce qui permet une connexion stable et ininterrompue.
- quelle que soit la distance parcourue, le signal ne faiblit pas. Les données sont envoyées rapidement et uniformément. Avec une connexion ADSL ou Câble, la force du signal dépend de la distance qui sépare votre modem de la centrale.
- la fibre peut offrir des débits allant jusqu'à 1Gbit/s* contre 100Mbit/s pour le câble et 28Mbit/s pour l'ADSL. ■

*il s'agit de débit maximum

EXEMPLE
ENVOYER
100
PHOTOS





À CALUIRE ET CUIRE

Pour les entreprises et les services publics

En 2011, le Réseau d'initiatives privées a été lancé avec pour objectif de mettre en place des infrastructures permettant l'installation de la fibre optique sur les 59 communes de la Métropole. Les travaux concernant le déploiement de la fibre pour les entreprises et les services publics sur l'ensemble du territoire métropolitain se déroulent sur 2 ans (de 2016 à 2018). C'est la société Covage, spécialisée dans le développement de réseaux de fibre optique, qui a été retenue pour mener à bien l'installation des infrastructures. Celles-ci devraient permettre de raccorder des entreprises, des mairies, des écoles, et autres bâtiments publics et parapublics au réseau très haut débit. L'accès à la fibre est possible depuis le 18 novembre dernier pour la zone Poumeyrol/Saint-Clair, et sera accessible à partir du mois de juillet prochain pour la ZA PERICA.

.....
**Plus de renseignements
pour les entreprises sur
www.lafibre.grandlyon.com**



Pour les particuliers

C'est à Orange qu'a été confiée la tâche du déploiement des infrastructures pour permettre aux habitants de Caluire et Cuire de profiter du très haut débit. Il s'agit de la mise en place d'un réseau ouvert afin que chacun puisse souscrire à une offre fibre chez l'opérateur de son choix (SFR, Orange, Free, Bouygues Telecom, etc.).

Depuis 2015, le Vernay et les bords de Saône sont couverts par ce réseau. Les zones comprenant les quartiers de Vassieux, du Vernay, une partie de Montessuy et de Saint-Clair sont à l'étude pour une future installation. Concernant le Bourg, Cuire le Haut, Cuire le Bas et Bissardon, actuellement, seuls les immeubles de plus de 12 logements ont été déployés. ■

VOUS ÊTES UN PARTICULIER ET VOUS SOUHAITEZ ÊTRE RACCORDÉ À LA FIBRE ?

VOUS VIVEZ DANS UN IMMEUBLE :

Une convention doit obligatoirement être signée avec Orange pour l'autoriser à déployer son réseau sur un domaine privé.



1. Vérifiez d'abord que vous êtes éligible à la fibre soit en contactant le service client Orange soit sur <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>
2. Contactez le syndic de votre copropriété et faites mettre à l'ordre du jour du prochain comité syndical le raccordement à la fibre. Sinon, récupérez directement les documents sur le site d'Orange.
3. Une fois la convention signée, le raccordement de l'immeuble est effectué. Pour en bénéficier, il vous faudra souscrire à une offre « Fibre » chez votre opérateur. Celui-ci viendra, à sa charge, installer une prise optique dans votre logement.

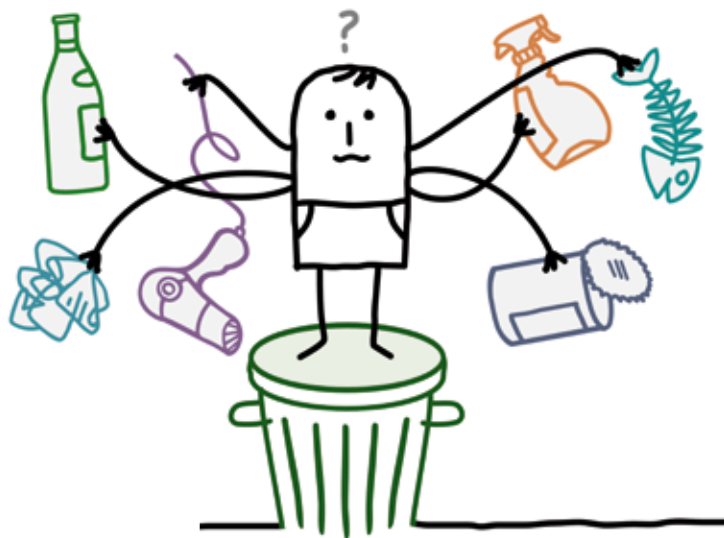
VOUS VIVEZ EN MAISON INDIVIDUELLE :

À savoir : la fibre optique suit le même cheminement que la ligne de téléphone.

- Si la ligne téléphonique est enterrée, il revient au propriétaire du logement de fournir un passage en « bon état » dans les fourreaux existants. Si ce n'est pas le cas, la création d'une tranchée sera aux frais du propriétaire.
- Si la ligne est aérienne, la fibre optique suivra le même chemin.

Comment trier ses déchets ?

Pour préserver un cadre de vie agréable dans notre commune, il est important que chacun d'entre nous y mette du sien. Voici quelques petits rappels utiles concernant les règles de tri sélectif pour ne pas oublier les bons gestes, ainsi que le nouveau calendrier de la collecte des déchets. Trier, c'est prendre soin de Caluire et Cuire !



DANS LE BAC DE TRI (JAUNE), METTRE EN VRAC

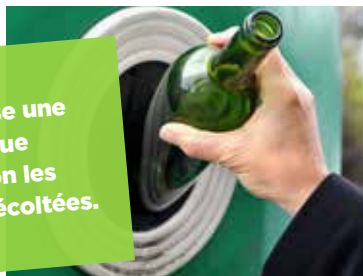
- les bouteilles et flacons en plastique
- le papier (journaux, magazines, enveloppes, etc.)
- le carton (emballages, briques alimentaires, cartons à pizzas, etc.)
- le métal (canettes, conserves, aérosols, barquettes en aluminium, etc.)

LE VERRE... DANS DES SILOS !

Pots, bouteilles et bocaux
(si ceux-ci sont brisés, les mettre dans le bac gris des ordures ménagères !)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Grand Lyon reverse une participation à la Ligue contre le cancer selon les quantités de verre récoltées.
Trier, c'est donner !



LES DÉCHETS ORGANIQUES... AU COMPOST !

(voir aussi page 20)

Résidus végétaux (gazon, fleurs, etc.), épluchures, essuie-tout, filtres à café, dosettes, restes de repas, etc.)
(Si vous n'avez pas de composteur, les déposer dans le bac gris des ordures ménagères)

LES DONNERIES... À DÉPOSER !

Pourquoi jeter des objets en bon état dont vous ne vous servez plus, quand vous pouvez les donner ?

- multimédias (PC, jeux vidéo, téléphones, etc.),
- loisirs (CD, DVD, livres, jouets, etc.),
- maison (meubles, électroménager, bagages, etc.)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque vous triez régulièrement vos papiers, c'est un don que vous faites au Téléthon !



Plus d'informations sur la collecte et le tri des déchets sur le site de la Métropole de Lyon : www.grandlyon.com



Circuits de collecte des déchets et silos à verre

- Jours de collecte :**
Lundi OM/Mardi OM/Mercredi OM/
Jeudi CS/Vendredi OM/Samedi OM
- Jours de collecte :**
Mardi OM/Jeudi CS/Samedi OM
- OM : Ordures ménagères - Bac gris
CS : Collecte sélective - Bac vert
- Silos verre**



Source : DGFIP - Métropole



Lumière et douceur... avril arrive à temps

Bulbes de printemps éclos et fanés, gazouillis d'oiseaux persistants et bourgeons éclatés... les signaux sont au vert et avril déclare bien installé le printemps tant attendu des jardiniers. À vos marques, prêts ? Jardinez !



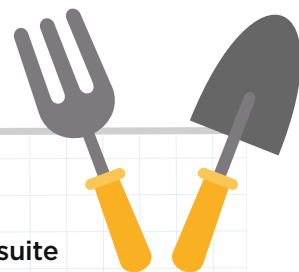
LE PROVERBE DU MOIS

“D'avril, les
ondées font
les fleurs de mai.”

AU JARDIN D'ORNEMENT

La floraison des bulbes a donné le signal. Préparons la suite et apprécions les éclosions au jardin.

- **Amendez** les parcelles de gazon, réparez les parties abîmées en semant et commencez les tontes. C'est aussi le bon mois pour planter une nouvelle pelouse.
- **Coupez** les fleurs fanées des narcisses, tulipes, jacinthes et autres bulbes de printemps passés.
- **Nettoyez** les bulbes d'été les plus fragiles pour les planter à la mi-avril. Dahlias, glaïeuls, aromes, cannas seront à l'honneur. Un conseil, variez les hauteurs.
- **Binez** et nettoyez les bisannuelles : il faut que ça respire pour fleurir à nouveau !
- **Plantez** les vivaces achetées en godets et les derniers arbres, arbustes et rosiers achetés en conteneurs.
- **Remettez** en eau les bassins d'eau et taillez les plantes aquatiques.
- **Ôtez** définitivement les voiles d'hivernage posés sur vos arbres et arbustes fragiles.



AU POTAGER OU AU VERGER

Le temps des semis ! Nos experts jardiniers jubilent en pensant déjà aux futures récoltes.



- **Amendez** encore les sols du potager en composants organiques et en compost pour bien préparer la terre.
- **Récoltez** les premières asperges et endives, les radis, puis commencez à semer en place la plupart des légumes : carottes, navets, panais, betteraves, bettes, fenouils, pissenlits, laitues de printemps, épinards, choux-fleurs, brocolis... et les aromatiques.
- **Préparez** les planches qui recevront les tomates.
- **Plantez** les pommes de terre germées en fin de mois.
- **Semez** en poquets et sous cloches les melons, courgettes, cornichons et concombres.
- **Surveillez** les boutures déjà plantées de framboisiers, cassissiers et groseilliers, et profitez-en pour planter les fraisiers.



ET POURQUOI PAS ?



Initier vos enfants au jardinage et les sensibiliser à la protection de l'environnement, c'est possible ! En balcon, en terrasse ou même en jardin, créez avec eux un mini carré potager ou aromatique.

••• Procurez-vous en jardinerie un bac en osier ou un carré en bois sur pied ou même un carré potager en escalier. Installez une couche drainante au fond du carré (billes d'argile) et garnissez-le de terreau.

••• En plantes potagères, privilégiez les espèces à croissance rapide telles que les radis, les tomates-cerises, les courgettes, les laitues ou la roquette. Mais les fraises aussi, c'est bon...

••• En plantes aromatiques et simples à cultiver, plantez de la ciboulette, du thym, de l'estragon, de la menthe et du persil.

Les enfants responsabilisés entretiendront leur carré et expérimenteront diverses techniques de culture pour obtenir les plus belles des récoltes. « Vite, vite, on livre nos tomates-cerises ! »

À LA FENÊTRE, AU BALCON OU À L'INTÉRIEUR

On plie, on remise les voiles d'hiver. Voilà, c'est réglé : eh bien, plantons maintenant.

- **Griffez** à nouveau la terre de surface des plantes en pots : les supports respirent et s'aèrent !
- **Arrosez** les plantes d'intérieur, car les belles journées reviennent et tout pousse.



Composter, c'est pas compliqué

Si le tri sélectif est désormais largement adopté par nombre de Caluirards, il est une pratique écocitoyenne qui tend à se développer : le compostage domestique. En appartement ou en maison individuelle, composter peut devenir un nouveau geste de tri simple et utile pour la collectivité.

AGIR AU QUOTIDIEN ET COMPOSTER ?

Le compostage permet de réduire un volume important de nos déchets. Il permet aussi de produire du terreau, engrais vert et gratuit que nous utiliserons aisément dans les plantations de fleurs et légumes. Le terreau ainsi produit constitue un fertilisant de qualité évitant à terme tout usage de produit phytosanitaire. Le compostage est

30 %
DE NOS DÉCHETS DOMESTIQUES
SONT COMPOSTABLES
ON PEUT COMPOSTER
+100 kg
DE DÉCHETS PAR AN
ET PAR HABITANT

un écocitoyen qui permet enfin de participer activement à la bonne gestion collective de nos déchets.

Le compostage consiste à recycler nos déchets organiques. C'est un processus naturel et biologique (largement activé par les vers de terre) qui transforme les déchets en matière fertile, le compost. ■

COMPOSTER EN APPARTEMENT

Pour composter en appartement, il convient de s'équiper en fonction de la place disponible, des habitudes alimentaires et du nombre d'occupants du lieu. Lombricomposteur ou mini-composteur d'intérieur et lombrics (activateurs de compost) constitueront un véritable recycleur adapté à vos besoins.

Ce que je peux composter...

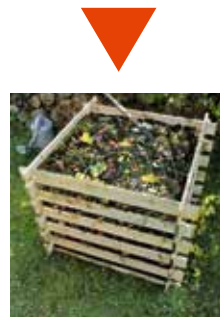


Les déchets de cuisine et les déchets ménagers : épluchures de fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs, pain, mouchoirs en papier, essuie-tout...

COMPOSTER EN MAISON

Pour composter en maison, deux solutions existent : le compostage en tas ou le compostage en bac. La solution «tas» convient aux grands jardins produisant de nombreux déchets verts ; les déchets sont directement rassemblés sur le sol et entretenus pour fabriquer le meilleur des composts. La solution «bac» est la plus courante. Convenant aux jardins de petites surfaces et à la production régulière de déchets, elle s'organise autour d'une structure bac en bois (ou plastique) qui contient les déchets.

Ce que je peux composter...



Les déchets de cuisine et les déchets ménagers, comme en appartement, et les déchets verts : tontes de gazon, plantes et fleurs fanées, petits branchages broyés, feuilles mortes et mauvaises herbes...

Ce que je ne composte pas !



Les agrumes, les corps gras, les résidus alimentaires vinaigrés et salés, les noyaux, les excréments d'animaux... les viandes et les poissons, sous peine d'attirer les nuisibles !



Coworkers au Cocon

Le concept se développe au même rythme que les modes d'activités professionnelles indépendantes: le Cocon vient répondre aux besoins des pros en quête de locaux.

Pas évident, pour un professionnel indépendant, de passer une bonne partie de son temps... à la maison et de distinguer, seul chez lui, les temps consacrés au travail et au foyer. Partant de ce constat, les espaces dits de «coworking» se multiplient et permettent de résoudre le problème.

De ce point de vue, et pour avoir réfléchi activement aux évolutions du travail au XXI^e siècle, Christophe Villalonga sait bien qu'on ne fonctionne plus aujourd'hui comme avant: avec l'arrivée des solutions numériques et téléphoniques, le bureau d'hier a bien changé, et de forme et de place!

Au moment d'installer sa société, il a donc décidé de «prendre plus grand», d'aménager joliment quelque 60 m² et 8 postes de travail pour accueillir des professionnels indépendants. Ceux-ci, parmi lesquels JP Ingénierie & Structure et Zapsports, trouvent désormais rue de Mailly, dans un espace clair, fonctionnel et accueillant, tout ce qu'il faut pour travailler: accès Internet, vidéo, salle de réunion (qui peut être louée à part), matériel de copie et scanner, mais aussi coin repos, bar et café...

Sans devoir louer ni administrer des bureaux onéreux, voilà nos coworkers immédiatement au travail dès qu'ils arrivent dans les lieux, pour des durées

qu'ils choisissent eux-mêmes. Et comme rien n'est figé mais que tout est réactif, chaque demande est accueillie avec le même intérêt.

Le Cocon représente, à Caluire et Cuire, un bel exemple de cette nouvelle organisation du travail, faite d'efficacité, de souplesse, de liberté. Et il reste des postes à occuper dans cet espace bien situé et accessible, et dans une ambiance de travail, certes, mais aussi d'échanges et de convivialité. ■

.....
Le Cocon
1, rue de Mailly
<http://cosycoworking.fr/>
06 12 57 36 59

LE MÉLIÈS VOUS PROPOSE

Le Méliès

67, chemin de Vassieux • 04 72 27 02 07 • www.lemelies.org

→ SAGE FEMME

Claire exerce avec passion le métier de sage-femme. Déjà préoccupée par la fermeture de sa maternité, elle voit sa vie bouleversée par le retour de Béatrice, femme fantasque et ancienne maîtresse de son père défunt.

Du 5 au 10 avril

Un film de Martin Provost,
le réalisateur de *Séraphine*,
Violette...

Avec Catherine Frot,
Catherine Deneuve,
Olivier Gourmet



→ LAURA

Qui a tué Laura Hunt, une ravissante jeune femme qui doit une partie de sa notoriété au chroniqueur Waldo Lydecker ? L'inspecteur Mark McPherson mène l'enquête et interroge notamment Lydecker, qui considère Laura non seulement comme sa création, mais aussi comme un être lui appartenant.

Jeudi 13 avril, à 20h30

Un film d'Otto Preminger
Avec Gene Tierney,
Dana Andrews, Clifton Webb.
Présenté et commenté
par Gérard Guipont.



LE CINÉ CALUIRE VOUS PROPOSE

Ciné Caluire

36, avenue Général de Gaulle
04 78 98 89 86

www.cinecaluire.org

→ PARIS LA BLANCHE

Sans nouvelles de son mari, Rekia, 70 ans, quitte pour la première fois l'Algérie pour ramener Nour au village. Mais l'homme qu'elle finit par retrouver est devenu un étranger.

Du 5 au 11 avril

Un film de Lidia Terki

Avec Tassadit Mandi, Zahir Bouzerar, Karole Rocher



→ BABY BOSS

Un bébé hors du commun qui porte un costume et adore les sushis va, avec l'aide de Tim, son frère de 7 ans, mettre en place une stratégie pour déjouer les plans terribles de la société ToutouCo.

Du 12 au 18 avril

Un film d'animation
de Tom McGrath



Bibliothèque municipale

PLAISIR DE LIRE ET D'ÉCOUTER... LES BIBLIOTHÉCAIRES ONT SÉLECTIONNÉ POUR VOUS



JEUNESSE

PILE
OU
FACE

(À partir de 11 ans)

1860, New York. Les jumeaux Cléopâtre et Alexandre font partie de l'effroyable gang du Crochet noir. Pris par la police, ils acceptent de trahir le gang contre un ticket de train pour la Nouvelle-Orléans où ils espèrent commencer une nouvelle vie... Mais c'est sur les mers qu'ils se retrouvent... Partez pour une aventure riche en rebondissements, pleine de dangers, avec de vrais méchants et de l'amitié. ■

Pile ou Face : cavale au bout du monde / Hope Larson ; illustrations Rebecca Mock

Rue de Sèvres, 2016

À retrouver au 1^{er} étage de la bibliothèque municipale

FILMS - DVD

THE BRIDGE

Le cadavre d'une femme est découvert au milieu du pont de l'Oresund qui relie la Suède et le Danemark, déposé juste sur la frontière. Cette série policière, à l'intrigue noire mais bien fichue, est surtout intéressante pour ses personnages et les relations entre eux: l'inspectrice Saga au caractère particulier, «autistique», et son acolyte danois Martin. Cette coproduction suédoise et danoise a fait l'objet de «remakes» notamment en France avec «Tunnel». ■

Série *The Bridge*

Studio Canal vidéo, 2011

À retrouver au rayon DVD,
au rez-de-chaussée de la
bibliothèque municipale



ADULTE

PETIT TRAITÉ DE VIE INTÉRIEURE

Ce livre audio utile, à la portée de tous, est l'aboutissement de trente ans de recherches et d'expérience de l'auteur, Frédéric Lenoir, guidé par les grands sages de l'humanité. Vous apprécierez les conseils, ou comment mener une vie heureuse en harmonie avec soi-même et avec les autres. Après l'écoute de ce voyage intérieur, vous iriez lire ou relire les pensées des plus grands. Alors, ouvrez-vous pour une vie plus sage! ■

Petit traité de vie intérieure / Frédéric Lenoir ; lu par David Manet

Audiolib, 2010 - 1 CD

À retrouver au 2^e étage de la bibliothèque municipale

PRATIQUE

Bibliothèque municipale : place du Docteur Frédéric Dugoujon – 04 78 98 81 00 - bibliotheque@ville-caluire.fr
Site internet : bm.ville-caluire.fr - Horaires : mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h / mercredi : de 10h à 12h
et de 14h à 19h / samedi : de 10h à 16h.



Notre commune accueille de nombreux sportifs de haut niveau. *Rythmes* vous propose, ce mois-ci, de découvrir les portraits de deux championnes caluirardes.

Sophie

Haesebrouck

La jeune escrimeuse Sophie Haesebrouck, licenciée au club de l'AS Caluire, réussit de superbes performances en compétitions depuis plusieurs années.

Pour Sophie Haesebrouck, la première étincelle a lieu en 2008, alors qu'elle regarde les Jeux olympiques de Pékin à la télévision. Âgée de 10 ans, elle se prend de passion pour l'escrime et s'inscrit au club de l'AS Caluire. Elle commence tout d'abord en loisirs, puis passe rapidement à la compétition.

« J'aime particulièrement le fait que ce sport mêle à la fois physique et tactique. La persévérance est également une qualité essentielle pour réussir », explique la Caluirarde.

Un nouveau déclic se produit lors d'une compétition à Toulouse avec les Juniors : elle réussit parfaitement son tournoi et bat des compétitrices de haut niveau. L'escrimeuse poursuit sa progression au fil du temps, avec plusieurs titres de championne de France par équipe et une belle 8^e place en Coupe d'Europe, obtenue en 2015.

« Une de mes qualités est de ne jamais lâcher, même quand je suis en difficulté. On peut toujours s'améliorer, il y a des nouveaux objectifs à atteindre chaque année. »

“

J'aime particulièrement le fait que ce sport mêle à la fois physique et tactique.”

Sophie Haesebrouck reste fidèle à son club de toujours, l'AS Caluire, dont la section escrime a été fondée en 1981. La jeune femme met en avant la belle ambiance qui règne au club, l'amitié de ses coéquipières et le plaisir de s'entraîner. Le maître d'armes Alexandre Kondrat et le coach Guillaume Hayette l'entraînent depuis des années.

« Je souhaite progresser autant en individuel qu'en équipe. Nous sommes ensemble depuis de nombreuses années avec les autres filles, j'espère qu'on va vivre d'autres belles aventures. »

Après des blessures à répétition, Sophie Haesebrouck reprend progressivement la compétition, avec pour objectif de retrouver son meilleur niveau. Elle poursuit en parallèle de l'escrime des études d'ingénieur à l'INSA. Son équipe de l'AS Caluire vient de finir deuxième lors d'un circuit national, ce qui augure de belles perspectives pour la saison à venir. ■



PALMARÈS

2012

Championne de France par équipe

2013

Championne de France par équipe, 3^e en individuel aux championnats de France

2014

5^e nationale

2015

8^e en Coupe d'Europe, remplaçante de l'équipe de France

Jeanne Billa

Licenciée à l'AS Caluire, la jeune athlète Jeanne Billa brille dans les compétitions nationales de marche athlétique.

La Caluirarde Jeanne Billa est spécialiste d'un sport méconnu du grand public, la marche athlétique. Elle intègre l'AS Caluire Athlétisme en 2008, à l'âge de 12 ans, et commence par s'entraîner sur le demi-fond. Elle découvre ensuite la marche et tombe amoureuse de cette discipline. À partir de 2011, Jeanne Billa est entraînée par Jean-Louis Lafleur et commence les compétitions en «minimes».

«La marche est une belle discipline, qui mêle endurance, esprit de compétition et sport en plein air. Une pratique régulière est nécessaire pour progresser», confie-t-elle.

Jeanne Billa se met à s'entraîner de plus en plus sérieusement et remporte plusieurs compétitions importantes en 2012, ainsi que les championnats de France en 2013 dans sa catégorie d'âge. Elle passe également les portes de l'équipe de France en 2013. Aujourd'hui, Jeanne Billa est entraînée par Loubna Hassaine, au club de l'AS Caluire.

«Il y a une bonne ambiance, je me sens soutenue et en adéquation avec les valeurs du club. Cela est important pour bien préparer les compétitions», explique la jeune championne.

En dehors de l'athlétisme, Jeanne Billa poursuit des études en STAPS, option Management et développement des organisations sportives. La jeune femme s'entraîne régulièrement au club ainsi que dans des sites naturels, autour de Caluire et Cuire, Sathonay Camp, Miribel...

Jeanne Billa vient de décrocher une belle deuxième place aux championnats de France «Espoirs» en salle. Elle souhaite continuer à prendre du plaisir, à s'entraîner et à progresser dans sa discipline. ■



DD Casale

2012

Championne de France cadette en salle (3000 m marche)

2013

Sélection sur le match junior «Italie – Allemagne – France» en salle (3000 m marche)
Championne de France cadette (5000 m marche – 25'17")

2015

Vice-championne de France junior (10000 m marche – 51'51")

2016

Vice-championne de France espoir en salle (3000 m marche – 14'34")
Vice-championne de France espoir sur 20 km

2017

Vice-championne de France espoir en salle (3000 m marche – 14'20")

“

La marche est une belle discipline, qui mêle endurance, esprit de compétition et sport en plein air. ”

FCL arts martiaux : le cancer au tapis !

Depuis 2005, le FCL arts martiaux, labellisé «club karaté santé», comporte une section «handi» qui accueille une vingtaine d'adhérents handicapés moteurs, dont certains compétiteurs qui portent les couleurs du club. Fort de cette expérience, et à la demande des adhérents, le FCL a souhaité élargir cette initiative aux personnes atteintes d'un cancer.

Cette nouvelle section est née après que 3 adhérents du FCL, touchés par cette maladie et n'étant plus en mesure de pratiquer lors des cours traditionnels, ont émis le souhait de continuer l'entraînement avec un programme adapté.

Pour les personnes atteintes d'un cancer, pratiquer un art martial, en particulier le karaté, est un bon moyen de reprendre confiance en soi et d'entretenir l'envie de se battre. Les bénéfices de ce sport sont nombreux :

- réduction des risques de rechute,
- amélioration de la qualité de vie,
- diminution de la fatigue,
- réappropriation de son corps,
- diminution des effets secondaires, de la pénibilité des chimiothérapies et de la grande fatigue qui s'ensuit,
- soutien moral.



Dominique Gallo, professeur de karaté diplômé d'état du 2^e degré mais également préparateur physique, propose un programme adapté et personnalisé aux patients en traitement ou en rémission d'un cancer. Il s'agit d'un accompagnement holistique visant à renforcer le corps et le mental, associant karaté et pratique de la gymnastique japonaise (Taï So). Reconnue récemment par la loi de santé publique, l'efficacité du karaté est démontrée depuis 1998. ■

.....
Enseignement de 1h hebdomadaire

Tarif : 47 € la saison

(licence fédérale FFkaraté 36 €
+ adhésion à l'association 12 €).

Réservé aux Caluirards

(un certificat médical d'aptitude au
karaté « santé » est nécessaire).

Renseignements : I. Debrus 06 68 10 88 82

fcl.artsmartiaux@orange.fr

www.fclartsmartiaux.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les femmes les plus actives, on note **50%** de réduction du risque de récurrence pour le cancer du sein. La pratique d'une activité physique soutenue (3 à 5h/semaine) réduit de **70%** le risque de mortalité en cas de cancer de la prostate, du côlon ou du rectum.

Source Science et Sports,
revue générale, 2009



Gymnastique volontaire du Vernay

Il reste encore des places dans le cours du vendredi de 10h30 à 11h30. Ce cours s'adresse plus spécialement aux personnes ayant des difficultés à travailler au sol en raison de problèmes articulaires, prothèses... Cette séance se pratique en petit groupe et peut ainsi tenir compte

des difficultés de chacun (assouplissement articulaire, équilibre, tonus des jambes et des abdominaux).

Venez essayer, une séance gratuite vous est offerte, ne vous en privez pas.

Il est encore possible de participer au cours de « cardio-gainage » qui a lieu le mardi de

12h15 à 13h15. En vue de la saison prochaine, profitez d'un essai gratuit pendant les mois de mai ou juin. ■

.....
Renseignements :

Maryse Davide

04 78 08 77 17



«Cyrano de Bergerac» : joué en plein air à Caluire et Cuire !

C'est en 1897 qu'Edmond Rostand écrit son plus grand chef-d'œuvre, en s'inspirant (librement) d'un personnage réel, Hercule Savinien Cyrano de Bergerac, écrivain vivant sous le règne de Louis XIV. Avec cette pièce magistrale, le dramaturge connut un véritable triomphe : un succès jamais démenti, puisque le héros éponyme continue de ravir les générations et de séduire tous les publics !

Des dialogues inoubliables (dont la fameuse «tirade du Nez» !), des personnages attachants, de l'humour, de l'héroïsme, de l'émotion, des scènes spectaculaires, le tout exprimé avec des vers sublimes parmi les plus célèbres de la littérature française : bref, un divertissement réjouissant pour toute la famille.

Klaudia Lanka, metteur en scène dont l'objectif est toujours de rester la plus fidèle possible à l'œuvre originelle, propose de ce grand classique une version simplifiée et écourtée (recentrée sur l'histoire du trio amoureux) qui n'ôte rien à la beauté du texte ni à l'intensité dramatique de l'intrigue.

Ce spectacle, créé en 2010, a déjà fait l'objet de diverses tournées en plein air en Auvergne et a même donné lieu à plusieurs représentations en mai 2016 dans une grande salle parisienne : il se produit pour la première fois en région lyonnaise grâce à l'invitation lancée par la Maison Ferber de Caluire et Cuire, qui l'accueille dans son cadre magnifique pour un long week-end exceptionnel.

«Cyrano de Bergerac» d'après Edmond Rostand

Par la troupe du Lugdunum Théâtre,
en coproduction avec la compagnie
AlambiCréations
Adaptation et mise en scène :
Klaudia Lanka

4 représentations exceptionnelles
dans la cour de la Maison Ferber :

- Le 19 mai à 9h30 (séance scolaires)
- Les 19 et 20 mai à 21h
- Le 21 mai à 16h (tous publics)

.....
Informations / réservations
au 06 47 58 84 60 ou sur
alambic@numericable.fr



**Je donne mon sang,
je sauve des vies !**

Pourquoi donner son sang ?

Aujourd'hui, aucun produit artificiel ne peut remplacer le sang humain, indispensable au fonctionnement de l'organisme. Or, chaque jour, des milliers de personnes (malades, accidentés, opérés...) ont besoin d'une transfusion sanguine pour survivre. Pour elles, le don de sang est irremplaçable et vital.

Où et quand donner son sang ?

L'Établissement français du sang (EFS) organise régulièrement des collectes dans notre commune. Les prochaines collectes de sang à Caluire et Cuire auront lieu les vendredi 14 avril et mardi 18 juillet 2017 dans les bus stationnés devant l'Espace Lucien Lachaise (1, rue Curie). Vous pouvez également vous rendre tout au long de l'année dans l'un des deux centres de collecte de sang situés à Lyon (3, cours Charlemagne et 1/3, rue du Vercors). ■

.....
Plus d'informations sur
www.dondusang.net



Vagabondages Stages « Apprentis comédiens » pour les enfants

Vagabondages, fortement engagé dans la formation théâtrale des enfants, propose des stages pendant les vacances scolaires. Destinées aux enfants de l'école primaire et organisées sur cinq jours consécutifs, ces formations ont pour objectif d'agir dans le sens du développement des moyens d'expression et permettent d'aborder les fondements de la technique théâtrale. Faire grandir la confiance en soi, donner à l'enfant un espace de liberté créative et éveiller les talents. ■

QUAND ?

Sur une semaine pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 9h à 17h. Accueil possible et gratuit dès 8h et jusqu'à 18h.
Repas tirés du sac à midi.

Prochaines dates des stages :

• Printemps :

Stage « Apprentis comédiens »
du 18 au 21 avril 2017

• Été :

Formation théâtrale intensive de l'enfant acteur du 10 au 13 juillet 2017.
Cette formation s'adresse en priorité aux enfants de CM1-CM2 et aux jeunes collégiens ayant déjà une pratique théâtrale.

• Été :

Stage « Apprentis comédiens »
du 17 au 21 juillet 2017

OÙ ?

À la Maison
Ferber, 14 rue
du Capitaine
Ferber

POUR QUI ?

Les enfants
de 7 à 10 ans
(sauf formation
théâtrale
intensive)

QUEL COÛT ?

175 € + 15 €
d'adhésion*
140 € + 15 €
d'adhésion pour
les stages de
4 jours*

* Pas de frais d'adhésion pour les membres d'une famille déjà adhérente, ni pour les enfants ayant déjà participé à un stage au cours de la saison 2016-2017.

.....
Renseignements et inscriptions :
Vagabondages
www.vagabondages-theatre.fr
contact@vagabondages.fr
04 72 98 81 40



Ateliers créatifs

L'association CréAMI vous propose :

LES ATELIERS DU SAMEDI, en famille ou en solo

Mettez en œuvre votre projet, votre idée,
avec l'aide de CréAMI.

De 14h30 à 16h30

Tarifs : 19€ pour les adultes et ados,
et 17€ pour les enfants

Passcréa : 10 séances à 170€

Passfamille : 45€ pour 1 adulte et 2 enfants

LES APÉROSTELIERS ados et adultes

Entre copines, venez bricoler autour d'un
verre et quelques trucs à grignoter.

De 19h30 à 22h30

Tarif : 35€ la soirée

Tarif spécial duo mère-fille : 60€

Passcopines 4 entrées : 120€

LES STAGES VACANCES SCOLAIRES À partir de 5 ans

De 9h à 17h

Tarifs : demi-journée 20€ /

journée complète 40€

Prévoir un pique-nique pour la journée
complète.

.....

CréAMI

10 avenue Pierre Terrasse

06 71 14 47 19

creamicaluire@gmail.com

Parce que nous aimons Caluire et Cuire, continuons ensemble !

Le nouvel Olympia lyonnais : voilà comment le Radiant-Bellevue a récemment été qualifié par la presse ! À la 1^{ère} place sur le podium des salles de spectacles de la Métropole les plus fréquentées (95% de taux de remplissage).

Le Radiant-Bellevue : un équipement culturel dont la réputation n'est plus à faire, une programmation cohérente, riche et variée qui fait la part belle au jeune public, une popularité qui fédère toutes les générations, une capacité d'accueil de près de 2500 spectateurs...

C'est depuis Caluire et Cuire et nulle part ailleurs que le Radiant-Bellevue rayonne sur la Métropole et au-delà !

Les Caluirards, et plus largement les amateurs de musique, de théâtre, de lyrique, de danse, d'humour aussi, qui bénéficient d'un programme ouvert au registre éclectique et tout public, ne s'y sont pas trompés qui réservent en nombre, à chaque début de saison, au moment de l'ouverture de la billetterie...

Par ailleurs, dans le cadre de la négociation qui a précédé la signature du nouveau contrat avec Victor Bosch, directeur et responsable de la programmation, la Municipalité a mis l'accent sur l'obtention d'une nouvelle tarification favorisant l'accès à la culture pour tous.

Ainsi de nouvelles concessions ont été consenties sur les tarifs pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les scolaires, avec notamment un nouveau tarif unique sur toute la durée du contrat de 5 € pour les enfants scolarisés à Caluire et Cuire (dans le contrat précédent, il pouvait aller jusqu'à 8 €). Ces derniers pourront en outre participer à des ateliers pédagogiques qui seront proposés avant chaque spectacle, améliorant ainsi la qualité du service.

Nous tenons à saluer ici les efforts financiers réalisés par l'équipe du Radiant pour alléger les finances de la Ville dans le contexte difficile de la baisse des dotations de l'État que la collectivité a subi sous l'actuel quinquennat.

Cet effort se traduit par la mise à disposition totalement gratuite au profit de la Municipalité, de la grande salle pour 8 journées par an (cérémonie des vœux, Entretiens Jean Moulin, Trophée des Sports...) et de la salle Bellevue pour 10 journées par an.

Avec la prise en charge du coût du chauffage, de l'électricité et de l'entretien, l'équipe du Radiant continue de prendre toute sa part, comme l'ensemble des associations caluirardes, dans la nécessaire maîtrise de l'argent public. Il n'y a guère que certains élus de l'opposition qui font mine de ne pas comprendre l'intérêt pour Caluire et Cuire, pour la collectivité et pour chaque Caluirard, d'un tel équipement qui propose, à près de 125 000 spectateurs, plus de 150 levers de rideau dans l'année !

Ceux qui doutent de l'intérêt d'une salle de spectacles comme le Radiant-Bellevue, d'une qualité exceptionnelle, qui s'inscrit dans la politique culturelle volontaire et dynamique menée par l'équipe municipale, n'ont aucune vision prospective du territoire et de l'avenir de Caluire et Cuire au sein de la Métropole.

Ils n'ont toujours pas compris l'ambition portée par cette politique qui participe activement à l'attractivité de la commune, au bien-être de ses habitants, à l'équilibre du territoire par l'aménagement d'équipements structurants. Aux côtés de la bibliothèque municipale, des cinémas associatifs, de l'école de musique de l'AMC2 et de l'ensemble des associations culturelles de la ville, le Radiant-Bellevue est une chance formidable pour Caluire et Cuire !

Autant de lieux et d'espaces à vocation culturelle qui maillent et animent le territoire de façon équilibrée et harmonieuse, pour faire de Caluire et Cuire une ville qui vit et où il fait bon vivre, pour tous, sans distinction, et à tout âge ! ■

«Selon l'article L2121 - 29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Chaque groupe politique du Conseil Municipal de Caluire et Cuire dispose d'une tribune d'expression proportionnelle aux voix obtenues lors des élections municipales.»

Caluire et Cuire en mouvement

Transparence

Le vote du budget est un temps important dans l'année municipale. C'est l'occasion de questionner les choix faits, et à venir, pour Caluire. A propos, d'ailleurs, que savez-vous sur les indemnités attribuées aux 43 élus de la commune de Caluire ? C'est quoi la règle ? Les fonctions de maire, d'adjoint et de conseiller municipal sont gratuites mais donnent lieu à des versements d'indemnités de fonction, destinés à compenser les frais courants inhérents à leur mandat. Elles sont soumises à la CSG, à la CRDS, et à une cotisation de retraite obligatoire (IRCANTEC), ainsi qu'à l'impôt sur le revenu, forfaitairement. Le montant de ces indemnités est plafonné.

À Caluire, le Maire, député du Rhône, perçoit une indemnité plafonnée à 8272 € par mois dont 2773 € au titre de sa fonction municipale. Ses 11 adjoints perçoivent 1126 € et les 5 conseillers municipaux délégués 142 €. De plus, malgré la disparition du

canton de Caluire avec la création de la Métropole, l'indemnité cantonale - facultative, et dont nous avons demandé à plusieurs reprises, et sans succès, la suppression -, est encore versée aux adjoints, soit 169 € par mois. Au total, l'enveloppe allouée aux indemnités des élus s'élève en 2016 à 207887 €. En résumé : 1+11+5 = 17 élus du conseil municipal reçoivent des indemnités de fonction. Pour les 26 autres, dont les membres de l'opposition, rien n'est obligatoire (pour information, à la Métropole, tous les conseillers, dont ceux de Caluire, perçoivent une indemnité). Pourtant, chacun des 26 conseillers municipaux non indemnisés de Caluire accomplit sa mission municipale. Serait-ce à dire que le travail de plus de la moitié des conseillers est inexistant ? Pour nous, il n'est pourtant pas fictif, mais réel et militant pour faire avancer notre ville.

F. Matteucci, M-J. Bajard, G. Durel, C. Parisi.
caluireetcuire.enmouvement@gmail.com ■

Caluire et Cuire Bleu Marine

Sur le PPI, plan pluriannuel d'investissement, évoqué lors du débat d'orientation budgétaire au conseil municipal de février dernier, nous avons approuvé les choix faits sur quelques investissements importants qui devront être réalisés par la mairie comme celui consacré à la sécurité urbaine. Nous considérons que ce droit fondamental implique que la ville a le devoir de veiller à la protection de ses habitants et d'assurer le maintien de la paix sur son territoire. Sur les préemptions commerciales prévues

par Monsieur le Maire nous resterons très vigilants sur l'installation de nouveaux commerces sur la commune. Nous comptons sur la mairie pour maintenir la qualité de commerce et de proximité demandée par les caluirards. Nous tenons à rappeler que les commerces sont des marqueurs identitaires, ne défigurons pas notre ville avec des enseignes ou des services qui ne correspondent pas à l'âme de Caluire.

caluire.et.cuirebleumarine@gmail.com ■

Caluire et Cuire citoyens

Il y a 3 ans, Caluire et Cuire Citoyens, liste indépendante, préfigurait la montée des mouvements citoyens. Pourquoi : parce que les élus issus des partis politiques, aux multiples mandats sans cesse renouvelés, tant au niveau local qu'au niveau national, sont de plus en plus déconnectés des évolutions de la société et des attentes des citoyens. À Caluire, la majorité se cache souvent derrière la loi pour ne pas évoluer et saisir les opportunités : la ville ne publie

pas de rapport annuel sur ses activités (elle se limite à la diffusion des informations qui sont à son avantage), elle ne met pas en place de comités consultatifs (elle travaille seule, sans solliciter ni impliquer les citoyens dans une démarche participative), elle ne permet pas aux élus de diffuser leur tribune sur le site de la ville (elle n'est toujours pas entrée dans l'air du digital avec un site internet vieillissant)...

www.facebook.com/Caluirecitoyens/ ■

Démocratie et Citoyenneté à Caluire

Voici la vraie raison du projet de fermeture du centre médico-psychologique de notre commune : l'hôpital du Vinatier auquel il est rattaché subit une forte baisse des crédits de l'État, il est donc obligé de contracter des emprunts auprès des banques. Résultat : pour rembourser les intérêts de ces

emprunts toxiques, l'hôpital doit faire des économies au détriment de la santé de nos enfants qui ne bénéficieront plus de ces structures très efficaces de par leur proximité avec les établissements scolaires notamment. Ensemble, stoppons cette fermeture ! contact@frontdegauche5.fr ■



COUP
DE
CŒUR

Sur l'agenda du mois

JAZZ AU
RADIANT-BELLEVUE

**GREGORY
PORTER**

PAGE 35

Expositions

DANS L'ATRIUM

RAPPEL

YANNICK MARTINAT Hommage

La famille de Yannick Martinat et ses amis ont souhaité rendre hommage à cette ancienne directrice de l'école maternelle Jean Moulin (de 1972 à 1987) dont le jardin secret était la peinture, à travers laquelle elle exprimait le monde coloré et joyeux qui l'habitait. ■

Jusqu'au 14 avril



Atrium de l'Hôtel de Ville
Place du Docteur Dugoujon
Entrée libre du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15
et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h00
Renseignement : 04 78 98 80 66



RÉSIDENTE DES CANUTS

Pour sa 4^e exposition, la Résidence des Canuts accueille l'artiste peintre **Laurent Mondelo**, dit **MDO** (www.laurentmondelo.com). ■

Du 12 avril au 9 juin

L'exposition sera ouverte au public du lundi au samedi de 15h à 18h.

- Visite de l'exposition commentée par l'artiste : jeudi 20 avril, à 15h et mercredi 17 mai, à 15h.
- Conférence : « La figuration libre-peinture sans frontière », animée par Bena, artiste plasticienne.

Résidence des Canuts
22, rue Pasteur
04 37 40 01 00
lescanuts@omeris.com

Rendez-vous

CHASSE AUX ŒUFS

Plus d'infos page 7

Lundi 17 avril

De 9h30 à 12h30

Parc des Berges de Saint-Clair

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DES DÉPORTÉS

Dimanche 30 avril, à 11h30

Place Gouailhardou

FÊTE DES CONSCRITS

La Classe en 7 de l'**Amicale des classes de Caluire et Cuire** organise sa fête des conscrits.

Au programme :

- Recueillement et dépose de gerbe à 11h, place Gouailhardou
- Soirée festive et dansante, salle des Fêtes :
 - 19h : apéritif, buffet dînatoire avec animation
 - 21h30 : bal jusqu'à l'aube avec l'orchestre Trigiones

Samedi 3 juin, à partir de 11h

Renseignements et réservations auprès du Président de la Classe en 7 au 04 78 23 44 22 ou par mail : cp.boulay@icloud.com
 Site internet : <http://classesdecaluire.unblog.fr/>
 Facebook : <https://www.facebook.com/classesdecaluireetcuire/>

DON DU SANG

Plus d'infos en page 27

Prochaine collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang

Vendredi 14 avril, de 9h30 à 12h30 et de 16h à 19h

1, rue Curie, devant le gymnase Lachaise

Centres sociaux et culturels



AU CSC DU PARC DE LA JEUNESSE

18, rue Paul Painlevé • 04 72 27 44 10

STAGE QI-GONG

Sérénité du corps et de l'esprit ainsi que subtilité de la pratique vous seront apportées au fil des séances.

1 stage de 3 séances :

Début du stage : samedi 8 avril, de 10h à 11h30 (demandez le calendrier)

Tarif : 40 € le stage

Inscription OBLIGATOIRE avant le stage 04 72 27 44 10

STAGE SOPHRO

Vous utiliserez les techniques de sophrologie dynamique pour bien respirer, vous relaxer (relâcher les contraintes) et aller à la rencontre de vous-même...

Apporter une tenue et des chaussettes confortables et chaudes, ainsi que de quoi écrire.

Date : samedi 8 avril, de 9h à 12h

Tarif : 21 € la séance

Inscription OBLIGATOIRE avant le stage 04 72 27 44 10

AU CSC DES BERGES DU RHÔNE

70, grande rue de Saint-Clair

09 72 35 09 07

STAGE BIEN-ÊTRE

Cet atelier donne des outils simples pour prendre soin de soi au quotidien, que ce soit à travers des exercices physiques ou des gestes d'automassage.

1 stage de 3 séances.

Début du stage : samedi 1^{er} avril de 9h30 à 11h (demandez le calendrier)

Tarif : 30 € le stage

Inscription OBLIGATOIRE avant le stage 09 72 35 09 07

LES « RENDEZ-VOUS » DE SAINT-CLAIR

En partenariat avec la Maison de Quartier de Saint-Clair.

Découverte du quartier de Saint-Clair à travers son histoire.

En présence d'une conférencière à l'Association Histoire et Patrimoine de Caluire et Cuire.

Date : jeudi 6 avril, à 19h

Tarif : Gratuit

Inscription OBLIGATOIRE 09 72 35 09 07

Bibliothèque Municipale



© Florence Pignal

POUR LES ENFANTS

Séances de lecture

Partagez un beau moment avec vos enfants en écoutant des histoires...

BÉBÉ BOUQUINE

(jusqu'à 3 ans*)

Mercredi 12 avril, de 10h15 à 10h45

Samedi 13 mai, de 10h15 à 10h45

Sur inscription gratuite (un membre de la famille doit être abonné à la bibliothèque).
Inscriptions ouvertes 3 semaines avant la date.

L'HEURE DU CONTE

(3-6 ans*)

Mercredi 17 mai, de 16h à 17h

Entrée libre

* Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte.

POUR LES ADULTES

ET LES ADOLESCENTS

BULLES SONORES POUR OREILLES CURIEUSES

Découvrez la musique avec des passionnés...

Le jazz

Vendredi 21 avril, de 17h30 à 18h30

Sur inscription gratuite.
Inscriptions ouvertes 3 semaines avant la date.

Bibliothèque municipale

Place du Docteur Dugoujon - 0478988100
bibliotheque@ville-caluire.fr - bm.ville-caluire.fr
Horaires: Le mardi, jeudi et vendredi, de 15h à 19h
Le mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi, de 10h à 16h

Bien-être

L'association **Théravie** vous propose :

- Des séances de massage holistique du ventre (MVH) et des conseils nutritionnels anti-ballonnements.

Samedi 8 avril, à 11h, et lundi 10 avril, à 18h

Participation : 10 €

Durée : 1h

- Une formation complète au MHV en groupe de 5 personnes sur 5 semaines

À compter du mercredi 5 avril, à 18h

Tarif : 125 €

- Un atelier « gestion du stress »

Mardi 11 avril, à 18h

Participation : 20 €

Durée : 1h30

- Un week-end de jeûne

Régénération de l'intestin, ressourcement physique et mental en petit groupe dans la campagne beaujolaise.

Du 21 au 23 avril

tarif : 265 €

06 03 95 51 01

www.facebook.com/Theravie.assoc

Renseignements, inscription ou suivi individuel :

theravie.association@yahoo.fr

06 03 95 51 01

www.facebook.com/Theravie.assoc



MÉMORIAL JEAN MOULIN

Jean Moulin, figure incontestée de la Résistance française, fut arrêté par Klaus Barbie et la Gestapo à Caluire et Cuire, dans la maison du docteur Frédéric Dugoujon, le 21 juin 1943. Cette maison, devenue Mémorial Jean Moulin, est ouverte au public :

- Pour les groupes, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi (réservation obligatoire).

- Les individuels sont reçus les jeudis matin à 9h, 10h, 11h, 12h et les samedis à 13h, 14h, 15h, 16h (réservation conseillée).

Les visites d'une durée d'une heure sont animées par des médiatrices.

Des visites interactives et dynamiques, adaptées aux enfants de 8 à 12 ans ou de 12 à 15 ans et aux familles, peuvent être organisées sur demande.

.....

Mémorial Jean Moulin

Place Gouailhardou

Tarifs : 2 € • Gratuit pour les moins de 18 ans, les anciens combattants et les habitants de Caluire et Cuire.

Renseignements et réservations :

04 78 98 85 26



HUMOUR

STÉPHANE GUILLON

Stéphane Guillon l'admet volontiers, il n'imaginait pas que la présidence Hollande l'inspire autant que les cinq années passées avec Nicolas Sarkozy au pouvoir.

Mais entre Cahuzac, Thévenoud, Taubira et Trierweiler, l'humoriste s'en donne à cœur joie dans *Certifié conforme*. Il se montre égal à lui-même, toujours aussi réfractaire à la bien-pensance et à l'autocensure. Mis en scène par Muriel Cousin, son nouveau spectacle est plus effervescent, décapant et inventif que jamais. L'ancien chroniqueur phare de Canal + et de France Inter nous entraîne à rire du grave plutôt qu'à en pleurer. Avec son humour noir si caractéristique, Stéphane Guillon sort aussi avec brio de la sphère politique pour ausculter la société comme un grand corps malade, mouvant et burlesque. ■

Samedi 22 avril, à 20h30

Tarifs : 34 à 40€

Radiant-Bellevue

JAZZ

GREGORY PORTER

Gregory Porter a vraiment un talent inné pour transcender les genres. Le si classieux artiste jazz-soul, mais aussi blues et gospel, a en effet signé en mai un remarquable quatrième album, *Take me to the alley*. Douze titres au groove sensuel et explosif, à l'instar du premier single *Don't lose your steam* dédié à son fils. Le géant de Bakersfield (Californie) a eu besoin de trois longues années pour sortir le successeur de *Liquid Spirit*. Il faut dire que ce dernier avait connu un superbe succès, notamment récompensé par un Grammy Award. Gregory Porter se savait donc attendu au tournant et il livre avec *Take me to the alley* la meilleure des réponses. Décidément, rien ne perturbe le chanteur au timbre chaud, qui s'est récemment distingué aux côtés du groupe britannique électro Disclosure. ■

Jeudi 27 avril, à 20h30

Tarifs : 32 à 45 €



© Shawn Peters

JEUNE PUBLIC [DÈS 5 ANS]

YZMAR LES CONTES DU PIANO-CAMERA

Dans cet épisode, les trois héros vont rejoindre Yzmar, une île peuplée de marionnettes en bois, pour échapper au terrible croque-mitaine Oïgo Bongo. Acceptés par une grande partie des habitants, rejetés par l'autre, ils vont devoir faire leurs preuves en affrontant la terrible Galerie des glaces. Nos jeunes amis survivront-ils à cette dernière épreuve ? Et Oïgo Bongo a-t-il dit son dernier mot ?

Série en trois épisodes de ciné-contes musicaux tous publics, à partir de 5 ans, basés sur le personnage de la petite Lola, *Les contes du piano-caméra* renouent avec la magie des contes fantastiques et de la mythologie en les passant à la moulinette du monde moderne. Écrits et mis en musique par Jérôme Margotton (auteur, compositeur et musicien), animés par Aurélien Maury (réalisateur et graphiste) et contés par Bruno Fontaine (acteur, récitant et chanteur), ils sont situés au croisement de trois formes artistiques : la musique, le cinéma d'animation et le théâtre. ■

Mardi 4 avril, à 20h

Tarifs : 12 à 18 €



Retrouvez toute la programmation sur www.radiant-bellevue.fr ou demandez votre brochure auprès du service billetterie du Radiant-Bellevue (04 72 10 22 19).

Radiant
BELLEVUE

1, rue Jean Moulin

Seniors

LES SORTIES POUR LES SENIORS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et l'association Vagabondages poursuivent leur saison de sorties culturelles destinées aux personnes âgées isolées, en légère perte d'autonomie ou semi-valides vivant à domicile. Chaque participant est pris en charge à son domicile et raccompagné chez lui après la sortie. Découvrez le programme du deuxième trimestre 2017 !

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

VISITE INSOLITE : LES CÉLESTINS, THÉÂTRE DE LYON, L'ENVERS DU DÉCOR

Jeudi 13 avril 2017, à 14h

Durée : 1h30, suivie d'un temps d'échange autour d'un verre

Venez découvrir le plus beau théâtre de Lyon sous ses facettes inconnues : son histoire, ses coulisses, ses loges... et même la grande scène côté comédiens !

LES MURS PEINTS DE LYON

BALADE URBAINE EN MINIBUS À LA (RE)DÉCOUVERTE DES MURS PEINTS DE LYON

Jeudi 11 mai 2017, à 14h

Durée : 1h30, suivie d'un temps d'échange autour d'un verre

Explorez un monde d'images réalistes ou fantastiques et plein de poésie ! Découvrez une cité idéale surgie de l'imagination de Tony Garnier ou l'histoire de Lyon à travers ses grands personnages. Une façon inhabituelle et jubilatoire de se balader dans Lyon !

PARC DE LA TÊTE D'OR

BELLE PROMENADE AU PARC DE LA TÊTE D'OR ET PIQUE-NIQUE SOUS LES ARBRES

Jeudi 8 juin, à 11h

Durée : 1h suivie d'un pique-nique

Pour finir l'année en beauté, partons pour une promenade au Parc de la Tête d'Or, entre fleurs et animaux. Grand pique-nique dans la joie et la bonne humeur sous les arbres...

Inscription (obligatoire) et plus d'informations auprès du CCAS : 04 78 98 80 84
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h (sauf le jeudi de 15h à 17h)

Tarif :

14 € par sortie : accompagnement (aller-retour en minibus), sortie, verre ou goûter.

Musique

amc²
association
musicale
DE CALUIRE & CUIRE

AMC2

CALUIRE & CUIVRES - 17^E ÉDITION !

Caluire & Cuivres réunira du 15 au 21 avril des musiciens de toute la France venus se perfectionner auprès de professeurs et d'artistes de grande renommée. Ce projet s'inscrit dans le réseau des écoles de musique de la Conférence territoriale des maires du Plateau Nord de la Métropole de Lyon, constitué par l'école de musique « Sur 2 notes » de Sathonay-Camp, l'école de musique de Rillieux-la-Pape « L'Alouette » et l'association musicale de Caluire et Cuire.

Vendredi 21 avril, à 19h

Église Saint-Romain de Caluire et Cuire
67, rue Pierre Brunier

Concert des élèves du stage Caluire & Cuivres 2017
Plus d'infos sur : www.caluireetcuivre2017.jimdo.com
Facebook : Caluire et Cuivres

Sans réservation.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

AMC2 1, rue Jean Moulin

Renseignements : 04 78 08 14 04

contact@musicamc2.fr • www.musicamc2.fr

Facebook : AMC2 Association musicale de Caluire et Cuire



Associations

LOTO

L'association **Les amis de La Rochette** organise un loto au profit des résidents de l'Ehpad La Rochette. De nombreux lots à gagner (un vélo, un tableau, un panier garni et de nombreux autres lots...). Venez nombreux !

Samedi 8 avril, à 14h30

Ehpad La Rochette (salle au 1^{er} étage)

71, rue de la Saône

Contact : Claude Martin 04 72 98 39 18

MARCHÉ AUX FLEURS

Caluire et Cuire en fleurs organise son traditionnel marché aux fleurs.

Vous y trouverez plantes fleuries, plantes aromatiques, vivaces pour vos balcons et jardins avec les horticulteurs Ducoté, Grumet, Guillemaud, Valentin et Guichard. Tombola gratuite pour les acheteurs.

Samedi 6 mai, de 7h à 18h

Rue François Peissel (aux alentours de l'Hôtel de Ville)

Renseignements au 04 78 23 07 02



MARCHE SOLIDAIRE

Le Rotary Lyon Val de Saône organise une marche solidaire sur la voie verte de Caluire et Cuire au profit des enfants handicapés du service hospitalier de médecine physique et de réadaptation L'Escale.

Des quiz ludiques pour enfants et adultes agrémenteront le parcours et un goûter sera offert à l'arrivée au stade Julien Lachaise (rue Curie).

Dimanche 9 avril, à partir de 14h30

Rendez-vous sur le parking d'Auchan

Durée : environ 1h30

Tarifs : individuels 10€ / familles 20€ / gratuit pour les personnes handicapées et leurs accompagnants

Inscriptions par mail marche.rotary@gmail.com

ou sur place avant le départ.

Sport

LA CASTELLANE

Dimanche 9 avril, à partir de 7h30

Gymnase Lassagne - 17, rue André Lassagne

Tarif : de 6 à 8 € - gratuit pour les moins de 18 ans

Inscription : sur place

Informations sur www.cyclotourisme-caluire.com

Contact : AS Caluire Cyclotourisme

Alain Blondel 06 68 42 53 32



Brocante

BROC DES LOUPIOTS

L'APEL de l'école **Sainte-Marie** organise sa traditionnelle brocante annuelle (bourse de jouets, puériculture, vêtements pour enfants de 0 à 16 ans).

Venez nombreux passer un bon moment et faire vos emplettes auprès de nos exposants (exclusivement des parents de l'école).

Dimanche 9 avril, de 9h à 13h

École Sainte-Marie

10, avenue Pierre Terrasse, dans la cour de l'école ou à l'abri si mauvais temps.

Buvette et stands.

Entrée gratuite et ouverte à tous.

ASSISTANCE INFORMATIQUE À DOMICILE
Dépannage - Installation - Formation



@llegro
Guillaume Bonjean
06 69 57 53 49

www.allegro-informatique.fr
AGRÈMENT D'ÉTAT - RÉDUCTION D'IMPÔTS

Besoin d'aide en **INFORMATIQUE** ?
À votre **DOMICILE** ?

PIERRE LUBRANO di DIEGO est là !

06 64 92 41 87

DÉPANNAGE
INSTALLATION
FORMATION
CONSEIL

Déduction Fiscale: jusqu'à moins 50% en fonction de la législation en vigueur

Kilos en trop ?

Grignotage • Insomnie • Stress
Ménopause • Post grossesse...

Naturhouse Ma solution !



NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

suivi diététique
naturhouse.fr

Prenez rendez-vous
CALUIRE ET CUIRE • 04 26 07 38 78
5 Grande rue de Saint-Clair

Dépil Tech
Tout à fait définitif

Épilation Définitive
pour Elle & Lui

à partir de **37 €****

Rendez-vous d'information
et séance découverte
OFFERTE***

Quand il y a du **GRAIN** dans l'escalier,
c'est qu'il y en a au **GRENIER**

LYON 4 CROIX-ROUSSE - 20 RUE DU MAIL - 09 82 60 89 96

depiltech.com

*Un coffret de produits cosmétiques à l'usage de l'épilation définitive est offert à tous les clients lors de leur première séance. **Tarif minimum pour une séance de 15 minutes. ***Séance découverte offerte valable sur zone métropolitaine uniquement. Voir conditions en annexe. SDA (Société de Développement des Activités) 2014 © Brandy Octave

LA MESNIE *Une Résidence Haute Couture*
Caluire et Cuire



Entrez dans le cercle des clients **LEM** et vivez l'expérience d'un accompagnement sur mesure pour votre futur logement : **LEM** changera votre regard sur l'immobilier neuf !

Venez découvrir notre collection d'appartements personnalisables et leurs prestations sans comparaison à ce jour.

Appartement 3 pièces à partir de 331 000 euros




LEM

Tél. : +33 (0)4 78 88 35 84 / Port. : +33 (0)6 60 82 19 57 - contact@groupelem.com
residence-lamesnie.com

Conseils municipaux

Délibérations du 13 février 2017

Stand de tir municipal du Fort de Montessuy

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, a approuvé le principe de l'adoption d'une convention type pour toute mise à disposition par la Ville du stand de tir municipal au bénéfice d'autres collectivités pour l'entraînement de leurs policiers municipaux, ainsi que les termes de cette convention.

Radiant-Bellevue

Après délibérations, le Conseil municipal, a approuvé le choix de la société BELLEVUE SAS en tant que titulaire de la concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'équipement culturel « Le Radiant » pour une période de 5 ans, à compter du 1^{er} juillet 2017. Le contrat a été signé par le maire, Philippe Cochet, le 20 mars dernier. (voir page 2)

Délibérations du 27 mars 2017

Dispositif deuxième chance

Les élus ont approuvé la signature d'une convention de partenariat avec la Préfecture du Rhône, dans le cadre du Pacte de la deuxième chance. Associant les services de la Ville, de la Préfecture et un réseau d'entreprises partenaires, ce dispositif s'adresse aux jeunes éloignés de l'emploi et en situation difficile, afin de les accompagner vers l'insertion professionnelle par un suivi personnalisé et renforcé.

Vous pouvez retrouver et télécharger toutes les délibérations de ces Conseils sur le site internet de la Ville www.ville-caluire.fr

Infos pratiques

HÔTEL DE VILLE DE CALUIRE ET CUIRE

Place du Docteur Frédéric Dugoujon
BP 79 - 69642 CALUIRE ET CUIRE CEDEX
04 78 98 80 80 - mairie@ville-caluire.fr

Site internet : www.ville-caluire.fr

Horaires d'accueil du public :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h
et le samedi (état civil uniquement), de 8h30 à 12h

POLICE MUNICIPALE

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon
04 78 98 81 47

Si l'équipage n'est pas disponible, composez le 17.

→ **Secrétariat :**

Du lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 13h30-17h

CCAS

Hôtel de Ville : Place du Dr Dugoujon

Tél. : 04 78 98 80 84

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30-12h15 /
13h30-17h. Jeudi : 8h30-12h15 / 15h-17h.

SÉCURITÉ SOCIALE

Une boîte aux lettres est à votre disposition à l'entrée du CCAS. Les courriers qui y sont déposés sont acheminés à la CPAM. Numéro d'appel national : **3646** (prix d'un appel local)
www.lyon.ameli.fr

CRAM - RETRAITE Contact: 39 60

URGENCE MÉDICALE

Composez le 15 ou contactez la Maison médicale de garde: 16, quai Général Sarrail - 69006 Lyon
04 72 33 00 33.

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître la pharmacie de garde: composez le **n° 3237** sur votre téléphone (0,34cts la minute depuis un poste fixe) ou rendez-vous sur le www.3237.fr

INFOS PRATIQUES

Nouvelle déchèterie impasse des Lièvres

→ **Horaires d'hiver:**

Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h.

Le samedi : 9h-17h. Le dimanche: 9h-12h.

→ **Horaires d'été:**

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-18h.

Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h.

Fermeture jours fériés en été comme en hiver.
Attention, les encombrants doivent désormais être déposés à la déchèterie.

SÉCURITÉ

Attitude à adopter en cas de nuisances dans les parties communes des immeubles ou à leurs abords:
Composez le 17

Pour optimiser l'intervention, il vous sera demandé:

1. Vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.
2. Un compte-rendu synthétique des faits dénoncés, leur localisation précise, le nombre d'auteurs et leur signalement.
3. Le code d'entrée de l'immeuble. Important : si vous ne souhaitez pas que les policiers entrent en contact avec vous lors de l'intervention, n'hésitez pas à le préciser à l'opérateur du 17.

PERMANENCE

Député: Philippe Cochet

13, rue Jean Moulin - 04 72 27 17 56

Avocat-conseil, conciliateur, notaire:

Sur rendez-vous : 04 78 98 80 80

Contrôleur des impôts:

1, rue Claude Baudrand - 04 72 10 44 50

caluire.
à cuire

CHASSE AUX ŒUFS

LUNDI 17 AVRIL 2017

DE 9H30 A 12H30
PARC DES BERGES DE SAINT-CLAIR



Réservée aux enfants de 2 à 11 ans

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE VENDREDI 7 AVRIL 2017

Renseignements sur www.ville-caluire.fr